

■ **Fimmogest SA**, à Genève, achat et vente de biens immobiliers, etc (FOSC du 13.04.2000, p. 2510). Capital-actions réduit de CHF 500'000 à CHF 100'000 par remboursement et annulation de 400 actions de CHF 1'000, au porteur. Conversion des 100 actions de CHF 1'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives liées selon statuts. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Communications aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 25.04.2002. L'accomplissement des formalités légales a été constaté par acte authentique du 14.08.2002.

Journal no 9133 du 04.09.2002
(00634592 / CH-660.0.118.981-9)